

Réf: Dossier 286987

Avis de constitution

SOCIETE « TOP BTP IVOIRE » en abrégé « TBI »

Siège Abidjan/ Cocody ANGRE 7ième Tranche non
loin du carrefour BLUETOOTH, Lot 3942, Ilot 317

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOP BTP IVOIRE » en abrégé «
TBI »

Objet : Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Transport et
logistique, Distribution, Services Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition, location et vente de tous biens
meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

-La prise de participation dans toutes les
sociétés existantes ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan/ Cocody ANGRE 7ième Tranche non
loin du carrefour BLUETOOTH, Lot 3942, Ilot 317

Dirigeant(s) M SYLLA ABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01802 du 26/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11220/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

